

COMMUNE DE MEZIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023****Nombre de conseillers en exercice : 19****Présents : 12****Représentés : 5****Absent : 2**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de Mézin dûment convoqué le sept décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jacques LAMBERT Maire.

Présents :

Jacques LAMBERT, Maire, Dominique BOTTEON, Maire Adjoint, Pierre DUCOMET, Maire Adjoint, Patricia DUBOUCH, Maire Adjoint, Mary GRAHAME-LUCAS, Patricia BRUTAILS, Jacques CHAPOLARD, Tania PIMENTA FERNANDES, Marie-José BRAECKMAN, Bernard DULHOSTE, Frédéric BURSENS, Jean-Michel MANABERA

Représentés :

Alexandre MENEULT, Maire-Adjoint donne pouvoir à Jacques LAMBERT Maire
Brigitte PULICANI donne pouvoir Patricia DUBOUCH, Maire-Adjoint
José COMINOTTI donne pouvoir à Dominique BOTTEON, Maire-Adjoint
Giovanni PALFINI, conseiller Délégué donne pouvoir à Pierre DUCOMET, Maire-Adjoint
Coline PREVITALI donne pouvoir à Patricia BRUTAILS

Absents excusés : Elodie DAVOIGNEAU, Tanguy CUBILIER

Secrétaire de séance : Patricia DUBOUCH

DEL25/2023

Objet : Travaux école maternelle-plan de financement-demande de subventions

Vu le code général de la Fonction Publique ;

Considérant la nécessité des travaux de rénovation énergétiques à l'école maternelle pour améliorer le confort d'été et d'hiver des enfants, des enseignants et des agents et rendre le bâtiment moins énergivore, les travaux suivants sont envisagés :

- le renforcement de l'isolation sous rampant,
- le remplacement des menuiseries extérieures,
- la remise en état du réseau hydraulique.

Considérant l'état estimatif des travaux, en date du 18 décembre 2023 pour la rénovation énergétique de l'école maternelle, pour un montant de 84 729,14 € HT,

Monsieur le Maire propose de solliciter des aides pour le financement de ce projet.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

RESSOURCES	MONTANTS (HT)	TAUX
DETR ou DSIL ou Fonds Vert (Etat)	25 418,74 €	30 %
FACIL (équipement locaux)	7 500,00 €	8,85 %
AUTOFINANCEMENT	51 810,40 €	61,15 %
TOTAL	84 729,14 €	100 %

AR Prefecture

047-214701674-20231218-252023DELEM-DE
Reçu le 20/12/2023

Considérant l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par UNE ABSTENTION et SEIZE VOIX POUR, DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** le projet de rénovation énergétique de l'école maternelle pour un montant total de travaux de 84 729,14 € HT,
- **D'AUTORISER** le maire à solliciter des aides financières d'ETAT et du Conseil Départemental dans le cadre de ce dossier,
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel suivant :

RESSOURCES	MONTANTS (HT)	TAUX
DETR ou DSIL ou Fonds Vert (Etat)	25 418,74 €	30 %
FACIL (équipements locaux)	7 500,00 €	8,85 %
AUTOFINANCEMENT	51 810,40 €	61,15 %
TOTAL	84 729,14 €	100 %

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jacques LAMBERT

La secrétaire de séance Patricia DUBOUCH :

